

CIRCULAIRE 2006 - 6 -DC

Paris, le 12/12/2006

**OBJET : SÉMINAIRES DE FORMATION POUR LES ADMINISTRATEURS DES INSTITUTIONS
ARRCO EN 2007.**

Madame, Monsieur le Directeur,

Je vous transmets, ci-jointe, la copie de la lettre adressée par le Président du Conseil d'administration de l'ARRCO au Président du Conseil d'administration de votre institution concernant les séminaires de formation des administrateurs organisés en 2007.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur le Directeur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur général

PJ.- 1 lettre

Objet : Séminaires de formation pour les administrateurs en 2007

Monsieur le Président,

L'Arrco a prévu d'organiser en 2007 des formations destinées aux administrateurs des Institutions :

- Un séminaire **de formation initiale**, d'une durée de 2 jours et destiné plus particulièrement aux administrateurs récents. Deux sessions, d'un coût de 187 € par participant, seront organisées en 2007 aux dates suivantes :
 - mardi 13 et mercredi 14 mars
 - mercredi 5 et jeudi 6 décembre
- un séminaire d'actualisation sur **la gestion financière et les mécanismes de compensation**, d'une durée d'une journée. Deux sessions, d'un coût de 125 € par participant, seront organisées en 2007 aux dates suivantes :
 - mercredi 24 janvier
 - mercredi 2 mai
- un séminaire d'actualisation sur **les outils de pilotage et la qualité de gestion**, d'une durée d'une journée. Deux sessions, d'un coût de 125 € par participant, seront organisées en 2007 aux dates suivantes :
 - mercredi 4 avril
 - mercredi 10 octobre
- un séminaire d'actualisation sur **la retraite complémentaire et les enjeux européens**, d'une durée d'une journée. Deux sessions, d'un coût de 125 € par participant, seront organisées en 2007 aux dates suivantes :
 - mercredi 21 mars
 - mercredi 20 juin
- un séminaire d'actualisation sur **la convergence informatique**, d'une durée d'une journée. Deux sessions, d'un coût de 125 € par participant, seront organisées en 2007 aux dates suivantes :
 - jeudi 22 mars
 - jeudi 21 juin

- un séminaire d'actualisation sur **l'action sociale Arrco**, d'une durée d'une journée. Une session, d'un coût de 125 € par participant, sera organisée en 2007 à la date suivante :
 - jeudi 31 mai

Ces sessions se dérouleront à Paris.

Je vous serais obligé de bien vouloir transmettre cette information aux membres du Conseil d'administration de votre institution afin que ceux d'entre eux qui seraient intéressés puissent s'y inscrire.

Les bulletins d'inscriptions sont à **renvoyer**, par l'intermédiaire de votre institution, **avant le 10 janvier 2007** à l'attention d'Annie PETIT, Unité formation du Gie Agirc-Arrco, 16-18 rue Jules César, 75592 Paris Cedex 12 – n° de fax : 01.71.72.16.11 – e-mail : apetitformation@agirc-arrco.fr.

Pour la bonne organisation des séminaires, nous vous demandons de préciser aux administrateurs, d'une part, que leur inscription ne sera définitive que lorsqu'ils auront reçu la confirmation de nos services, d'autre part de veiller à prévenir nos services de tout désistement

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président
du Conseil d'Administration

PJ : Fiches de présentation des formations
Bulletin d'inscription.

**Séminaires des administrateurs
des institutions ARRCO**

**Fiches de présentation
des formations 2007**

FICHE 1 : FORMATION INITIALE DES ADMINISTRATEURS DES INSTITUTIONS ARRCO

- OBJECTIFS :
- Si l'administrateur est gestionnaire d'une institution, il est aussi administrateur du régime Arrco, il est porte-parole du régime, il est porteur de l'intérêt général.
 - Renforcer l'efficacité de l'administrateur dans ses deux principales fonctions : impulsion et contrôle.

- METHODES
PEDAGOGIQUES
- Exposés facilitant les échanges entre participants
 - Une documentation importante et spécifique conçue de façon à ce que les administrateurs puissent l'utiliser en démultiplication de la formation reçue.
 - Table ronde avec le Président, le Vice-Président du Conseil d'Administration et le Directeur général de l'Arrco.

1^{er} jour : L'administrateur, porte-parole du régime.

9H30 – 10H00 : Ouverture de la session

Présentation des participants.

10H00 – 12H30 : **Les partenaires sociaux, créateurs de la retraite complémentaire des salariés.**

- Les années 50 : le rôle des conventions collectives et des accords de branche, les régimes professionnels et catégoriels.
 - Les années 60 : l'extension de la retraite complémentaire et la création de l'ARRCO.
 - Les années 70 : la généralisation à l'ensemble des salariés.
 - Les années 80 : la montée en charge des régimes.
 - Les années 90 : la consolidation du régime ARRCO.
 - Aujourd'hui : la dimension européenne.
 - Les accords récents des partenaires sociaux
- Intervenant : Pierre **CHAPERON**, Directeur de Cabinet

14H00 – 15H15 : **Les grands principes de la réglementation et les fondements du Régime face aux évolutions jurisprudentielles et législatives**

Intervenant : Raphaël **DEVILDER**, Directeur de la Réglementation

15H15 - 16H45 **Les partenaires sociaux, garants de la pérennité du Régime.**

- Les facteurs économiques et démographiques qui agissent sur l'équilibre recettes/dépenses du Régime.
 - La prise en compte du moyen et du long terme.
 - Les leviers possibles du pilotage technique du Régime.
- Intervenant : Jean-Charles **WILLARD**, Directeur technique

17H00 - 18H15 : **La gestion financière**

- Le rôle des réserves.
- Les fonds de gestion et d'action sociale : les formules de péréquation.
- Le mécanisme de compensation.

Intervenant : Philippe **GOUBEULT**, Directeur Financier

18H30 – 19H30 : **Table ronde avec la Présidence paritaire du Conseil d'Administration et le Directeur général de l'ARRCO**

2^{ème} jour : L'administrateur, gestionnaire de l'institution.

- 9H00 – 10H30 **L'institution de retraite complémentaire : une mission de service**
- Ses statuts
- Son fonctionnement : rôle du Conseil d'administration, du Directeur
Intervenant : Michel **BOISSET**, Directeur des relations avec les institutions.
- 10h45 - 11h30 : **Modernisation et qualité : la convergence informatique.**
Intervenant : Daniel **LEFEBVRE**, Directeur des systèmes d'information
- 11H30 - 12H30 : **A l'écoute des difficultés : l'action sociale**
Intervenant : Jean-Pierre **JOUDRIER**, Directeur de l'action sociale
- 14H00 – 14H30 : **La communication de la Fédération ARRCO**
Intervenant : Catherine **FAVRE**, Directeur Adjoint
- 14H30 – 15H30 : **L'audit des institutions**
- L'organisation et les missions de la Direction de l'audit
- Les missions réalisées en 2006
- le commissaire aux comptes
- La charte de l'audit et du contrôle
- Perspectives
Intervenant : Loïc **du PONTAVICE**, Directeur de l'audit
- 15H30 - 16H30 : **Le contrôle de gestion et les contrats d'objectifs**
Intervenant : Loïc **du PONTAVICE**, Directeur des objectifs et de la qualité.
- 16H30 : Fin du séminaire

Fiche 2 : L'ACTION SOCIALE ARRCO

OBJECTIFS	- Connaître les composantes de l'action sociale du régime. - Repérer l'évolution des besoins en matière d'action sociale.
METHODES PEDAGOGIQUES	- Exposés facilitant les échanges entre participants et une participation active. - Une documentation importante et spécifique

Contenu prévisionnel

Introduction de la journée par le Président de la Commission Sociale.

Les composantes de la politique sociale du régime

- Contexte démographique .
- Contexte législatif et réglementaire.
- Contexte retraite complémentaire.
- Les orientations prioritaires.
- Les données chiffrées.

Préserver l'autonomie à domicile

- Le maintien à domicile.
- Le maintien du lien social.
- L'aide aux aidants.

Les actions de prévention en matière de vieillissement

- Démarche préventive en gérontologie.
- Bilan des actions menées.

Rôle de l'administrateur et inventaire des outils de suivi dont il dispose dans le domaine social

La démarche ECO (Ecoute, Conseil, Orientation)

- Le fonctionnement en réseau
- Les objectifs
- Les moyens (présentation de la base de données sociales).

Accompagner la perte d'autonomie en structures collectives

- La procédure EHPAD.
- Le suivi.
- Le parc propriété.

Quelles formes d'accueil pour les handicapés ?

- La situation actuelle des réservations en lien avec le Comité National de Coordination de l'Action en faveur des personnes handicapées.
- Les différentes formes d'accueil et les besoins existants

Synthèse et conclusion par le Président de la Commission Sociale.

Fiche 3 : LA GESTION FINANCIERE ET LES MECANISMES DE COMPENSATION

OBJECTIFS - Avoir une vision d'ensemble de la gestion financière d'une institution.
 - Repérer les règles techniques élaborées par l'Arrco et l'Agirc pour assurer cette gestion.

METHODES - Exposés facilitant les échanges entre participants et une participation active.
PEDAGOGIQUES - Une documentation spécifique

Contenu prévisionnel

1. Répartition et réserves : rôles et fonctions des réserves
2. Situation et perspective des réserves des régimes
3. Les dispositifs de gestion :
 - Les orientations de la gestion financière
 - La répartition de la réserve technique entre les institutions
 - La compensation : objets et mécanismes
 - Le règlement financier
4. Les modes de gestion : directe ou déléguée
5. Les principes de contrôle et de suivi de la gestion financière :
 - Dans l'institution
 - Par les Fédérations.

Fiche 4 : LES OUTILS DE PILOTAGE ET LA QUALITE DE GESTION

OBJECTIFS	- Connaître les outils de pilotage mis en place par les régimes. - Savoir utiliser les outils de suivi de la qualité de gestion et des coûts de gestion.
METHODES PEDAGOGIQUES	- Exposés facilitant les échanges entre participants et une participation active. - Une documentation importante et spécifique.

Contenu prévisionnel

9 h 30 – 10 h 30	Présentation des outils de pilotage
11 h – 12 h 30	Outils de suivi de la qualité de gestion
12 h 30 – 14 h	<i>Déjeuner</i>
14 h – 15 h 30	Outils de suivi des coûts de gestion
16 h – 17 h	Questions diverses
17 h	<i>Fin du stage</i>

Fiche 5 : LA RETRAITE COMPLEMENTAIRE ET LES ENJEUX EUROPEENS

OBJECTIFS

- Repérer la réglementation européenne sur les régimes de retraite.
- Analyser la position des régimes complémentaires au regard de cette réglementation.

METHODES

- Exposés facilitant les échanges entre participants et une participation active.
- Une documentation importante et spécifique

Contenu prévisionnel

1. Rappel des grands principes de fonctionnement du droit européen
2. La théorie des trois piliers des régimes de retraite
3. Les défis de la construction européenne pour les régimes de retraite
4. L'évolution de la position des régimes complémentaires Arrco et Agirc au regard de la réglementation communautaire
5. La directive "relative à la sauvegarde des droits à pension complémentaire des travailleurs salariés et non salariés qui se déplacent à l'intérieur de l'Union européenne"
6. L'entrée des régimes complémentaires dans le règlement n° 1408/71 au 1^{er} janvier 2000 et ses conséquences
7. L'intrusion du droit de la concurrence dans la protection sociale : les enjeux, l'état de la jurisprudence
8. Le principe général d'égalité de traitement entre les femmes et les hommes
9. L'adhésion de l'Arrco et l'Agirc à l'AEIP (Association européenne des institutions paritaires)
10. Les textes en préparation et l'actualité.

Fiche 6 : LA CONVERGENCE INFORMATIQUE

- OBJECTIFS**
- Développer les objectifs et les principes de la convergence informatique mise en place dans les régimes Agirc et Arrco.
 - Prendre la mesure des décisions contenues dans cette nouvelle architecture des systèmes d'information
- METHODES
PEDAGOGIQUES**
- Exposés facilitant les échanges entre participants et une participation active.
 - Une documentation importante et spécifique

Contenu prévisionnel

Introduction :

- Etat des lieux
- Les défis à relever : l'information des actifs et la liquidation, le recouvrement des cotisations

Les principes de mutualisation à la base du projet convergence

- Les acteurs
- Coût et efficacité
- Le service global

Le dispositif en cours de création :

- L'Usine retraite et son utilisation par les Groupes
- Les principes technologiques
- Les aspects de gouvernance

Séminaires 2007 des administrateurs Arrco

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom :

Prénom :

Institution :

Syndicat :

Adresse professionnelle :

Téléphone :

Cochez la ou les sessions choisies

	Session 1		Session 2	
Formation initiale des administrateurs des institutions ARRCO	13 et 14 mars		5 et 6 décembre	
L'action sociale Arrco	31 mai			
La gestion financière et les mécanismes de compensation	24 janvier		2 mai	
Les outils de pilotage et la qualité de gestion	4 avril		10 octobre	
La retraite complémentaire et les enjeux européens	21 mars		20 juin	
La convergence informatique	22 mars		21 juin	

date et signature

A renvoyer à Annie PETIT avant le 10 janvier 2007
Unité formation du Gie Agirc Arrco
16-18 rue Jules César 75592 Paris Cedex 12
Fax : 01.71.72.16.11 – e-mail : apetitformation@agirc-arrco.fr